



---

Ville de L'Île-Dorval  
Town of Dorval Island

### **AVIS DE PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO C-18-05**

AVIS PUBLIC est donné :

1. Que lors d'une séance tenue le 8 août 2018, le conseil municipal de la Ville a adopté le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur la prévention des incendies » afin de mettre à jour sa réglementation en matière de sécurité incendie, le tout suite aux recommandations générales faites aux villes par le Service d'Incendie de la Ville de Montréal
2. Que ledit règlement est déposé à l'hôtel de ville, 92, avenue Simpson, L'Île-Dorval, Québec, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.
3. Que ledit règlement entre en vigueur selon la loi.

DONNÉ À L'ÎLE-DORVAL, en ce 10 août 2018.

La greffière, Me Catherine Péloquin